



Déclaration liminaire du CHS-CT du 12 juin 2018
ASR : fermeture de 3 nouvelles trésoreries !

Monsieur le Président du CHS-CT de la DDFiP du Pas-de-Calais

La DGFIP, comme l'ensemble des administrations de l'État, est engagée dans un processus de transformation ambitieux baptisé Action Publique 2022. Ce programme poursuit trois objectifs : une meilleure qualité de service aux usagers, des conditions de travail modernisées pour les agents et la baisse des dépenses publiques.

Notre ministère, qui porte l'Action publique jusque dans son intitulé, et qui a si souvent démontré dans son histoire sa capacité à se transformer pour servir nos concitoyens, doit continuer d'être exemplaire en la matière. **MARRE D'ÊTRE EXEMPLAIRE !** Avec un quart de ses effectifs en moins, la DGFIP n'a plus rien à prouver en terme d'exemplarité !

Afin de contribuer à cette réflexion sur les politiques publiques, le Gouvernement a mandaté le Comité Action Publique 2022 (CAP 22), dont la publication de son rapport est une nouvelle fois repoussée. Des fuites, des réactions, un rapport déjà détonnant mais le compte (des économies attendues) n'y est pas ! Les orientations retenues par le Gouvernement seront arrêtées, après un temps de concertation, à l'occasion d'un Comité Interministériel de la Transformation Publique (CITP) qui se tiendra cet été. La mise en œuvre de ces orientations sera ensuite concertée au sein des administrations et fera l'objet d'un suivi régulier en CITP. Un calendrier certainement moins contestataire !

Pour notre ministère de l'Action et des Comptes publics, deux axes de modernisation émergent :

Le premier axe de modernisation concerne la simplification. Il s'agit de répondre à l'attente des entreprises, des contribuables et des usagers, d'alléger le poids des contraintes administratives et de gestion qui entravent l'activité économique et de diminuer la dépense publique.

Plusieurs réformes fiscales majeures sont d'ores et déjà engagées avec le prélèvement à la source, la suppression de la taxe d'habitation et la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation, ces deux derniers sujets s'inscrivant dans un projet de refonte du financement des collectivités locales actuellement à l'étude.

Pour l'avenir, il s'agit de simplifier le maquis fiscal en supprimant les petites taxes à faible rendement, ainsi que le recouvrement tant fiscal que social qui, par sa dispersion actuelle, est une source de complexité pour les entreprises.

Les administrations fiscales et douanières doivent aussi s'attacher à la mise en œuvre des dispositions prévues par la loi pour un État au service d'une société de confiance (ESSOC) et, de manière transversale, le développement du numérique crée des opportunités dont il faut tirer profit pour les missions de contrôle ou pour alléger le poids de gestion du numéraire les fameuses caisses sans numéraire, pour un CHS-CT, c'est la cerise sur le gâteau de la sécurité !

Enfin, l'expérimentation d'agences comptables auprès de certaines collectivités territoriales de grande taille sera engagée.

Le second axe de modernisation consiste à donner aux administrations et aux opérateurs une vision pluriannuelle de leurs missions et des moyens qui y sont associés, dans le cadre d'une contractualisation. *Ce nouveau mode de gestion apportera la visibilité nécessaire pour conduire leurs transformations, ainsi qu'une plus grande souplesse dans la gestion. Je souhaite que la DGFIP engage une réflexion sur ce point.*

Concernant les effectifs, nos ministères contribueront aux 50 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique d'Etat prévues lors du quinquennat, mais ne seront pas les seules administrations participant à cet effort. Le niveau des suppressions d'emplois sera défini après avoir finalisé la réflexion sur les missions.

SOLIDAIRES Finances estime à 20 000 le nombre de suppressions d'emplois à la DGFIP sur le quinquennat et ce discours ne vient malheureusement que nous conforter ! On regarde ce que nous pouvons encore faire et on gardera les emplois nécessaires, une façon de voir !

*Ces transformations devront être accompagnées, notamment en matière de ressources humaines, en s'appuyant notamment sur les travaux prévus au niveau interministériel. Je vous informe que j'ai, par ailleurs, confirmé aux organisations syndicales le report du RIFSEEP pour les corps de la DGFIP et de la DGDDI au-delà de 2019 ainsi que la tenue des élections de décembre ; j'ai également annoncé des travaux sur l'action sociale qui est une politique importante de nos ministères, et évoqué la situation du site du Tripode. Sur le RIFSEEP, nos administrations n'étaient toujours pas prêtes, la future paie (celle de juillet) est déjà un casse tête pour les services RH ! Vous fermerez autant de restaurant administratif que nécessaire, le prochain mouvement est déjà source d'inquiétude sur certaine structure ! **SOLIDAIRES Finances** vous évoquera une nouvelle fois la situation de la trésorerie de Lens CH !*

Notre ministère a de grands défis à relever pour améliorer son action et pour répondre aux exigences toujours plus fortes de qualité et d'efficacité des services publics de nos citoyens. Les axes de modernisation que j'ai esquissés sont ambitieux, mais ils apporteront des améliorations dans la vie quotidienne des Français et dans le fonctionnement de nos administrations. D'un service public équitable pour nos usagers à un service aux publics pour des clients !

*Le travail qui va s'engager prochainement pour définir les mesures et leurs modalités de mise en œuvre doit s'inscrire dans une concertation approfondie avec les partenaires sociaux à tous les niveaux et dans la durée. Les agents et l'ensemble des cadres doivent y être associés. La DG ne souhaitait pas s'engager avec la Poste, les chargés de clientèle nous parlent de contrepartie financière, la déléguée (interrégionale) également, le réseau de la poste nous indique que cela ne marche pas terrible ! Une nouvelle fois, **SOLIDAIRES Finances**, dans le but d'une concertation approfondie, vous demande, **Monsieur le Président**, de présenter vos envies de partenariat avec la banque postale, pour avis lors du prochain CTL !*

Monsieur le Président,

Vous êtes un maillon essentiel de la réussite de cette transformation. Notre ministre aura d'ailleurs l'occasion de peut-être vous rencontrer soit lors de ses déplacements ou lors d'événements dédiés.

Monsieur le Président,

Vous aurez certainement reconnu ce discours de haute confiance gouvernementale, s'il a eu l'effet escompté sur nos administrateurs, cette missive ne fait que confirmer les inquiétudes que distillent le gouvernement, les médias dans l'esprit des fonctionnaires, de nos collègues de la DGFIP !

Voici le cadre national posé, sur lequel, bien sûr, vous ne répondrez pas malgré cette communication personnalisée.

L'introduction d'un nouveau logiciel touchant l'intégralité des agent-e-s d'une administration est toujours compliquée, notamment quand il s'agit de la gestion des dossiers individuels de ces derniers : comment s'est passé le basculement d'AGORA vers SIRHIUS ? La disponibilité de l'application est-elle aujourd'hui optimale ? Les prochaines paies sont-elle assurées ?

Une nouvelle application pour un nouveau service, le CSRH ! Celui d'Arras est-il en bonne voie ? La visite du CHS-CT est-elle toujours à l'ordre du jour ? De l'hygiène à la sécurité en passant par de bonnes conditions de travail, il est important de communiquer avec ses équipes déjà en poste mais aussi d'informer au plus tôt les nouveaux arrivants avec un même niveau d'information en respectant le travail des représentants des personnels.

Une inquiétude révélée hâtivement se dessine : quel sera le suivi social des agents en souffrance dans un service RH locales amoindri ?

Monsieur le Président,

l'histoire du CHS et CT au sein de notre ministère, au sein de la DGFIP est intense, construite par le combat et la concertation avec aujourd'hui un rôle prédominant dans la sauvegarde de nos sites et l'évolution de notre administration. Mais voilà, un jeune homme, en 6ème au moment des événements de 89, qui veut marcher vite, très vite pour raser les fondamentaux de notre modèle de société et qui en arrive à éteindre cette instance, notre CHS-CT si durement gagné ! Monsieur le Président, quel est votre sentiment sur cette volonté qui vous libérera de votre obligation de résultat en matière de prévention et de protection des agents sous votre responsabilité ?

Monsieur le Président,

SOLIDAIRES Finances en arrive enfin au sujet du jour, votre projet de fermetures de 3 nouvelles trésoreries dans le cadre de l'ASR (Adaptation des Structures et du Réseau) 2019 :

- x *fermeture de la trésorerie d'Ardres*
- x *fermeture de la trésorerie d'Auchel*
- x *fermeture de la trésorerie d'Etapes*

Pour vous, pour le bien des agents et de nos usagers, pour **SOLIDAIRES Finances**, la simple conséquence de la déliquescence programmée de la DGFIP !

Des agents en attente, des concessions en négociation aux collectivités, un dialogue social de façade avec les représentants des personnels ! De la fiche d'impact au dossier d'impact étoffé : un document pré-rempli pour un réel manque d'information !

Monsieur le Président,

Nos déclarations se finissent et finiront ainsi tant que ces situations perdureront :

Quelque part dans le département, une situation d'encadrement intenable voire insoutenable à l'abri de toute sanction !

Partout dans le département, une absence de médecine de prévention pour le soutien, la protection des agents et une information avisée lors des restructurations incessantes de notre administration !

Les représentant.e.s de SOLIDAIRES Finances

Catherine VERDAUX et Catherine PAYEN, *titulaires*

Marine CAILLERET et Wilfried GLAVIEUX, *suppléants*

Laurence MOUTIN-LUYAT, *experte*

